

La Galerie

L'Art chez vous

Conditions d'expositions 2023

La Galerie est une association loi 1901 créée en 2009. Le bureau de l'association est composé de 12 membres bénévoles élus par tiers renouvelable, lors des assemblées générales. Elle a pour objet de proposer des expositions présentant des artistes peintres, photographes, graveurs, sculpteurs, céramistes....

Le local de La Galerie est situé au 25 rue Victor Hugo à Audierne (29770)

Principes généraux des expositions :

L'artiste organise librement son exposition pour 2 semaines avec la possibilité d'inviter 2 à 3 artistes en affinité avec sa sensibilité artistique.

Il pourra, ainsi que ses invités, proposer des ateliers, des démonstrations autour de son art.

Conditions d'exposition

- L'artiste organisateur doit proposer un projet qui sera soumis à l'approbation du bureau de l'association. Sa candidature pourra être envoyée par mail ou par courrier.
- Elle comprendra des photos des œuvres représentatives de son travail et de celui de ses invités ainsi que les CV artistiques de chacun. Seront précisées les coordonnées des sites web des artistes pressentis et tout autre élément qui paraîtrait utile à l'organisateur.
- Chaque artiste exposant (réfèrent et invités) doit transmettre son numéro de SIRET attestant de son inscription au registre du commerce.
- L'artiste organisateur et ses invités devront adhérer à l'association, la cotisation individuelle pour 2023 est de 18 €.
- Si un artiste a déjà exposé à La Galerie, il devra renouveler au moins la moitié des œuvres exposées
- Les artistes ayant exposé en juillet et août précédemment ne seront pas prioritaires l'un de ces mois l'année suivante

Les projets devront parvenir au bureau de l'association avant le 15 janvier 2023. Les réponses seront données pour la fin janvier

La Galerie / Association loi 1901, déclarée en préfecture du Finistère - n° W294003327

25 rue Victor Hugo - 29770 - Audierne
lagalerie29@gmail.com www.lagalerie29.fr

Calendrier et tarif


- Les expositions sont organisées pour 2 semaines selon le calendrier défini ci-dessous.
- La participation aux frais est de 50 € de mars à mi-juin puis de septembre à mi-novembre et de 100 € de mi-juin à fin août.
- Une commission de 20% sera retenue sur les ventes réalisées.

En dehors de ces périodes, nous restons ouverts à toute proposition d'exposition.

Calendrier 2023

Janvier	Février	Mars	Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 V	1 D	1 M	16	1 V				
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 S	2 L	2 J	16	2 S				
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 D				
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	3	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 M	4 S	4 L	4 M	14	4 S				
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	14	5 D				
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 V	6 L	6 M				
7 S	7 M	7 M	7 V	1	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 J	7 S	7 M	7 J	7 S	7 M	7 J				
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 J	8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 D	8 M	8 V				
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 L	9 J	9 S				
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 D				
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 M	11 S	11 L				
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M				
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 M	13 J	8	13 D	13 V	13 L	13 M	13 V	13 L	13 M				
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 J	14 M	14 V	14 L	14 J	14 M	14 S	14 M	14 J	14 M	14 J				
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 J	6	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 D	15 M	15 V				
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 L	16 J	16 S				
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 D				
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	4	18 D	18 M	18 V	18 S	18 L	18 M	18 S	18 L	18 M	15	18 S				
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M				
20 V	20 L	20 L	20 J	2	20 S	20 M	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 L	20 M				
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 S	21 M	21 J				
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V				
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 V	23 D	23 M	11	23 S	23 L	23 S	23 L	23 J	23 S				
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 S	24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 M	24 V	24 D				
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 D	25 M	25 V	25 L	25 L	25 S	25 L	25 M	25 S	25 L				
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 J	26 L	26 L	26 M	26 S	26 M	26 M	26 J	26 D	26 M	26 D	26 M				
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 M	27 J	9	27 D	27 M	27 V	27 L	27 V	27 L	27 M				
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 S	28 M	28 M	28 J				
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J	7	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 D	29 M	29 M	29 V				
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 S	30 L	30 J	30 S	30 S				
31 M		31 V		31 M	5	31 L	31 L	31 J	31 J		31 M		31 M		31 D	31 D				

iCalendrier.fr

		50 € les 2 semaines
		100 € les 2 semaines

Organisation de l'exposition

- Chaque artiste référent est libre de déterminer les horaires d'ouverture de La Galerie.
- Il concevra son affiche à partir de la trame fournie par La Galerie. L'espace supérieur de cette dernière lui est réservé pour présenter l'exposition, les dates et horaires d'ouverture.
- Il aura à sa charge l'organisation d'un éventuel vernissage, l'impression de l'affiche et toute autre communication extérieure (presse, office du tourisme, internet...)

La Galerie pourra relayer l'information avec l'affiche en support sur son site internet « lagalerie29 », Facebook, Instagram et à tous les contacts de notre carnet d'adresse.

Chaque artiste membre de l'association pourra, s'il le désire, avoir une page personnalisée à son nom sur le site internet de l'association www.lagalerie29.fr

Un membre du bureau de l'association sera présent en début d'installation et en fin de décrochage de chaque exposition.

Responsabilités

- A l'issue de l'accrochage, l'artiste référent et chacun de ses invités remplissent impérativement un document précisant le titre de chaque œuvre, ses dimensions, le prix de vente public. Cette annexe réalisée en double exemplaire est signée par l'exposant et un représentant du bureau de La Galerie.
- L'association La Galerie est assurée à la MAIF Assurances. Seuls les dommages subis lors d'un vol par effraction, d'un incendie ou d'un dégât des eaux sont couverts par notre contrat avec l'application d'une franchise.
- L'association décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou dégradations diverses des œuvres exposées.

Chaque artiste doit donc contracter une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Fait à Audierne, le 12 octobre 2023

Le bureau de l'association